

Fonds écologique, social et solidaire ECOSSOL

**Dossier de candidature
à l'appel à projets ECOSSOL
de la ville de Fontenay-sous-Bois
2022**

Dossier à remettre avant le 16 septembre 2022 à minuit

Présentation du.de la porteur.euse de projet

Raison sociale :

Forme juridique :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Nom et prénom du représentant :

Fonction du représentant :

N° de Siret (14 chiffres) :

Code NAF (4 chiffres et 1 lettre) :

Responsable du suivi :

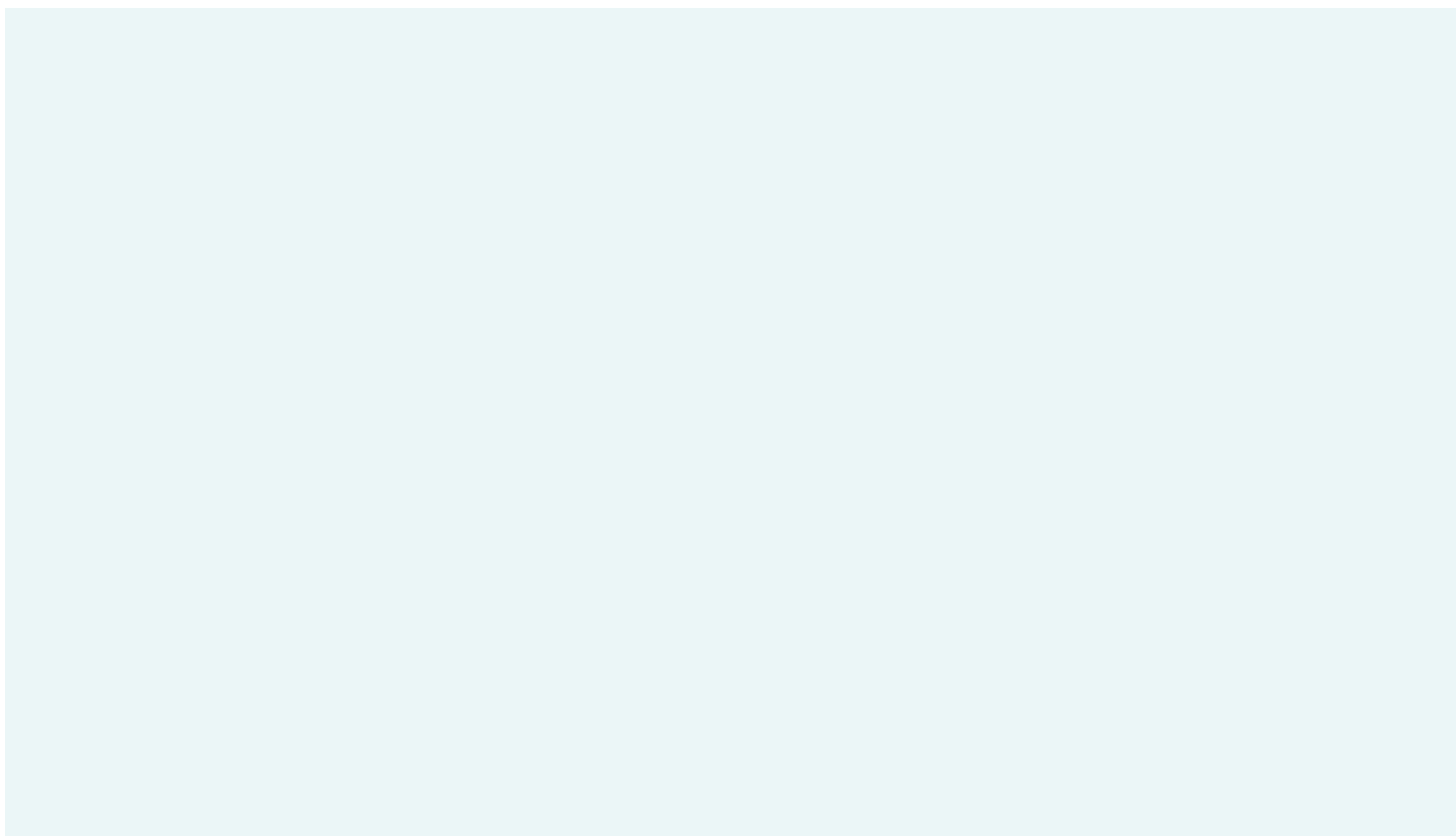
Fonction :

Adresse e-mail :

@

Téléphone :

Description rapide des activités du.de la porteur.se de projet :



Description du projet

Présentation du projet

Cette partie devra préciser notamment l'état d'avancement du projet et la nature de l'aide demandée (financière, accompagnement au montage de projet, ou les deux), le public et/ou les quartiers visés, etc.

Objectifs et résultats attendus du projet

Cocher la ou les thématique(s) visée(s) :

- Solidarité alimentaire, consommation responsable et solidaire, circuits courts, monnaies locales
- Economie circulaire (déchets, recyclerie, réemploi, réparation, etc.)
- Gestion et protection de l'environnement (Eco-construction, éco-matériaux, énergies renouvelables, etc.)
- Déplacements en modes actifs, partagés et alternatifs (vélo, bus pédestre, auto-partage, covoiturage, etc.)
- Protection et valorisation de la biodiversité (jardins partagés, apiculture urbaine, etc.)
- Intégration et valorisation de l'animal en milieu urbain
- Valorisation et développement de l'entrepreneuriat social en direction du grand public et notamment des jeunes
- Agriculture urbaine
- Services aux personnes et activités de proximité
- Insertion de publics éloignés de l'emploi
- Lutte contre les discriminations
- Egalité entre les femmes et les hommes
- Transition numérique responsable et solidaire
- Bien-être et inclusion des seniors
- Accès à la santé
- Formation et transmission des savoirs/pratiques
- Innovation sociale
- Économie collaborative, sociale et solidaire (accès et échange de biens et/ou services entre particuliers, réutilisation ou redistribution d'un bien, systèmes coopératifs locaux, etc.)

*À quel(s) besoin(s) répond le projet ? À quel(s) champs de l'Économie Sociale et Solidaire contribue-t-il et comment ?
En quoi votre projet contribue à la création de lien social ou au développement durable ? En quoi est-il solidaire ?
Comment est-il ancré localement et quels sont vos partenaires locaux ?*

Évaluation du projet

Quels sont les critères et l'évaluation d'impact qui permettront de mesurer la réussite du projet ?

(Exemples : nombre de personnes sensibilisées ou accompagnées, nombre d'ateliers organisés, surface de jardin aménagée, etc.)

Calendrier de réalisation

Le.la candidat.e devra fournir en annexe un calendrier prévisionnel de réalisation.

Financement prévisionnel du projet

Un budget prévisionnel plus détaillé peut être fourni en annexe par le.la candidat.e.

A titre d'exemple, renseigner selon les cas les montants liés aux charges de personnel, de local, aux dépenses courantes, ainsi que les subventions, recettes de ventes, etc.

Dépenses			Recettes		
Libellé (à détailler)	Montant	%	Libellé (à détailler)	Montant	%
TOTAL			TOTAL		

Constitution et transmission du dossier

Le règlement de l'appel à projets est mis en ligne sur le site de la Ville de Fontenay-sous-Bois : www.fontenay.fr

Toutes les informations requises dans cette trame doivent être complétées de la manière la plus rigoureuse possible afin de permettre l'évaluation du projet par le jury. Seuls les dossiers complets pourront être analysés.

Les éléments complémentaires à joindre impérativement au dossier :

- Statuts de l'association et copie de l'inscription au JO
- Kbis, SIRET / SIREN et RIB
- Calendrier prévisionnel du projet

La transmission du dossier se fera :

- soit par voie informatique à l'adresse suivante :
dev-eco@fontenay-sous-bois.fr
- soit par courrier à l'intention du Secrétariat général au Développement durable et à la ville en transition
Mairie de Fontenay-sous-Bois – 4 esplanade Louis Bayeurte - 94120 Fontenay-sous-Bois

Calendrier

Le dossier devra être constitué et remis au plus tard le 16 septembre 2022 à minuit, le cachet de la poste faisant foi.

Un accusé de réception sera transmis par voie électronique aux porteur.se.s de projets. Cet accusé de réception ne garantit pas la recevabilité du dossier.

Les porteur.se.s de projets éligibles seront alors convoqué.e.s pour présenter leur projet au jury.

Une notification sera envoyée à tou.te.s les candidat.e.s suite aux délibérations.